



# RAPPORT DE GESTION 2022



## Sommaire

|                                                                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Activité et Résultats .....                                                                                                          | 4  |
| 1.1. Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société .....                                                           | 4  |
| 1.1.1. Description du marché .....                                                                                                      | 4  |
| 1.1.2. Les résultats de la société.....                                                                                                 | 6  |
| 1.2. Les indicateurs spécifiques .....                                                                                                  | 8  |
| 1.3. Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à de l'établissement du rapport .....         | 8  |
| 1.4. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir .....                                                                              | 9  |
| 1.5. Activité en matière de recherche et développement.....                                                                             | 9  |
| 1.6. Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers .....                                           | 9  |
| 2. Participations.....                                                                                                                  | 10 |
| 2.1. L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle .....                                                                         | 10 |
| 2.2. Les prises de participation ou les aliénations .....                                                                               | 10 |
| 3. Actionnariat.....                                                                                                                    | 10 |
| 3.1. La répartition du capital et les droits de vote .....                                                                              | 10 |
| 3.2. Les conditions d'accès à l'assemblée générale.....                                                                                 | 11 |
| 3.3. Le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération .....                                                                    | 11 |
| 4. Organes d'Administration et de Direction .....                                                                                       | 11 |
| 4.1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration                                      | 11 |
| 4.2. Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'Administration et de Direction ..... | 11 |
| 5. Rôle du Conseil d'Administration et de la Direction Générale .....                                                                   | 12 |
| 5.1. Le conseil d'Administration .....                                                                                                  | 12 |
| 5.2. La Direction Générale .....                                                                                                        | 13 |
| 6. Comités spéciaux.....                                                                                                                | 13 |
| 7. Organigramme .....                                                                                                                   | 14 |
| 8. Le Titre en Bourse.....                                                                                                              | 14 |
| 9. Affectation des Résultats.....                                                                                                       | 14 |
| 10. Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.....                                                                | 14 |
| 11. Contrôle des comptes .....                                                                                                          | 15 |
| 11.1. L'audit interne .....                                                                                                             | 15 |



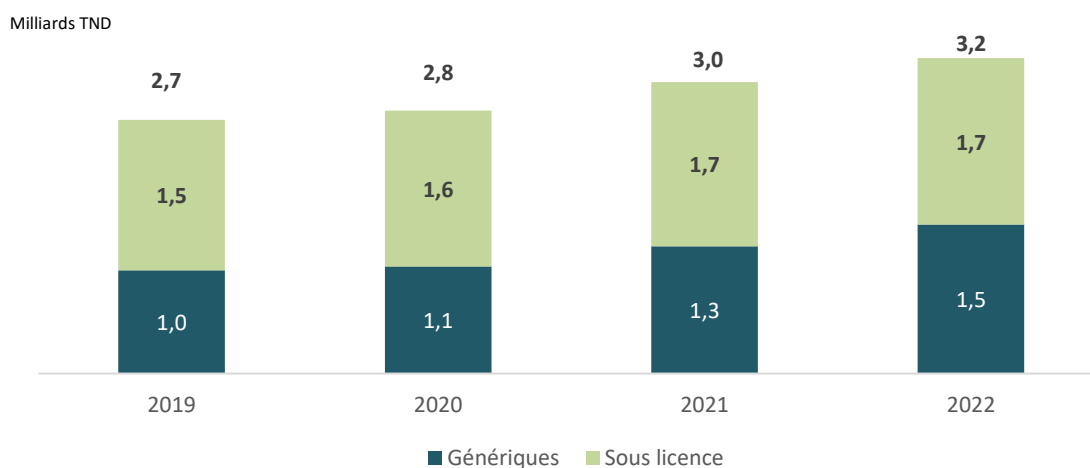
|       |                                        |    |
|-------|----------------------------------------|----|
| 11.2. | L'audit externe.....                   | 15 |
| 11.3. | Éléments sur le contrôle interne ..... | 16 |

## 1. Activité et Résultats

### 1.1. Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

#### 1.1.1. Description du marché

Le chiffre d'affaires du marché pharmaceutique tunisien s'est élevé en 2022 à 3,2 Milliards de dinars soit une évolution de 8,3 % par rapport à 2021.



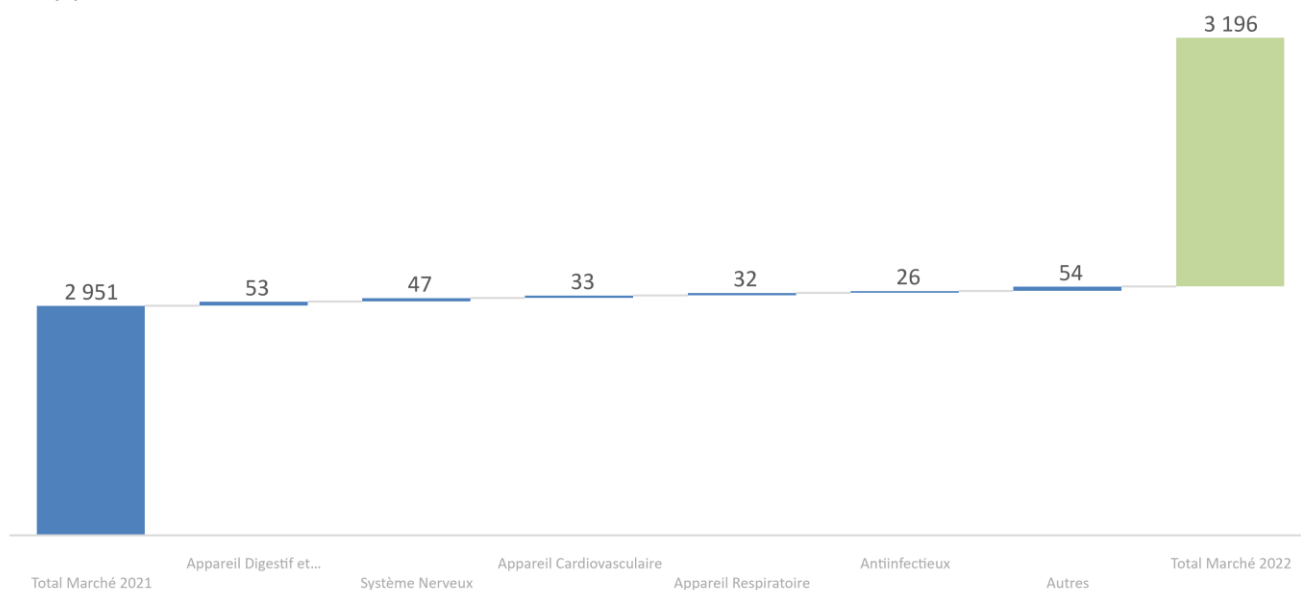
La valeur des ventes des médicaments génériques a atteint 1,5 Milliards TND soit une croissance de 16,9% comparativement à 2021. En nombre d'unités, les produits génériques ont augmenté de 12,0% en 2022 par rapport à 2021.

| En unités    | 2019        | 2020        | 2021        | 2022        |
|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Génériques   | 145 218 055 | 139 640 239 | 144806212   | 162 127 928 |
| Sous licence | 110 163 706 | 109 381 892 | 110755274   | 115 057 893 |
| Total        | 255 381 761 | 249 022 131 | 255 561 486 | 277 185 821 |

L'industrie pharmaceutique répond ainsi à la forte demande des médicaments génériques qui permettent d'avoir accès au traitement avec une efficacité comparable au princeps et à un moindre prix.

Les principales classes thérapeutiques qui ont contribué au développement du marché pharmaceutique sont les suivantes: Appareil Digestif et Métabolisme (+11,8%), Système Nerveux (+11,0%), Appareil Cardiovasculaire +(7,8%), Appareil Respiratoire (+15,1%), Antiinfectieux (+6,6%).

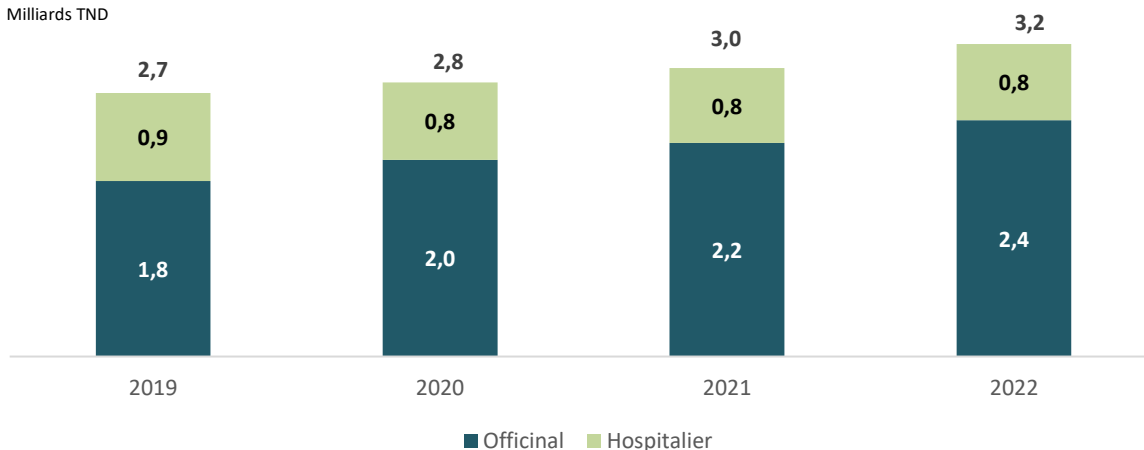
Millions TND



En 2022, les nouveaux lancements ont contribué à 1,4% des ventes du marché pharmaceutique.

Le marché officinal représente 75,7% du total marché pharmaceutique en 2022 et constitue le marché principal d'Adwya.

Milliards TND



Le classement d'Adwya en tant que laboratoire et en tant que Fabricant se présente comme suit (chiffre d'affaires prix public données IQVA):

| FABRICANT          | Ventes 2022 |
|--------------------|-------------|
| TERIAK             | 195 339 474 |
| ADWYA              | 187 601 464 |
| MEDIS              | 168 103 311 |
| SANOFI TUNISIE     | 160 866 401 |
| SAIPH              | 135 189 088 |
| GALPHARMA          | 116 339 421 |
| OPALIA-RECORDATI   | 92 954 557  |
| PHILADELPHIA PHARM | 86 507 264  |
| IBN AL BAYTAR      | 67 223 307  |
| DAR ESSAYDALI      | 63 942 301  |

| LABORATOIRE        | Ventes 2022 |
|--------------------|-------------|
| SANOFI             | 211 361 878 |
| MEDIS              | 168 103 311 |
| SAIPH              | 129 793 306 |
| OPALIA-RECORDATI   | 128 950 150 |
| TERIAK             | 120 320 349 |
| GALPHARMA          | 116 339 421 |
| GLAXOSMITHKLINE    | 114 873 327 |
| PHILADELPHIA PHARM | 100 333 013 |
| ADWYA              | 89 183 315  |
| HIKMA              | 81 410 716  |

### 1.1.2. Les résultats de la société

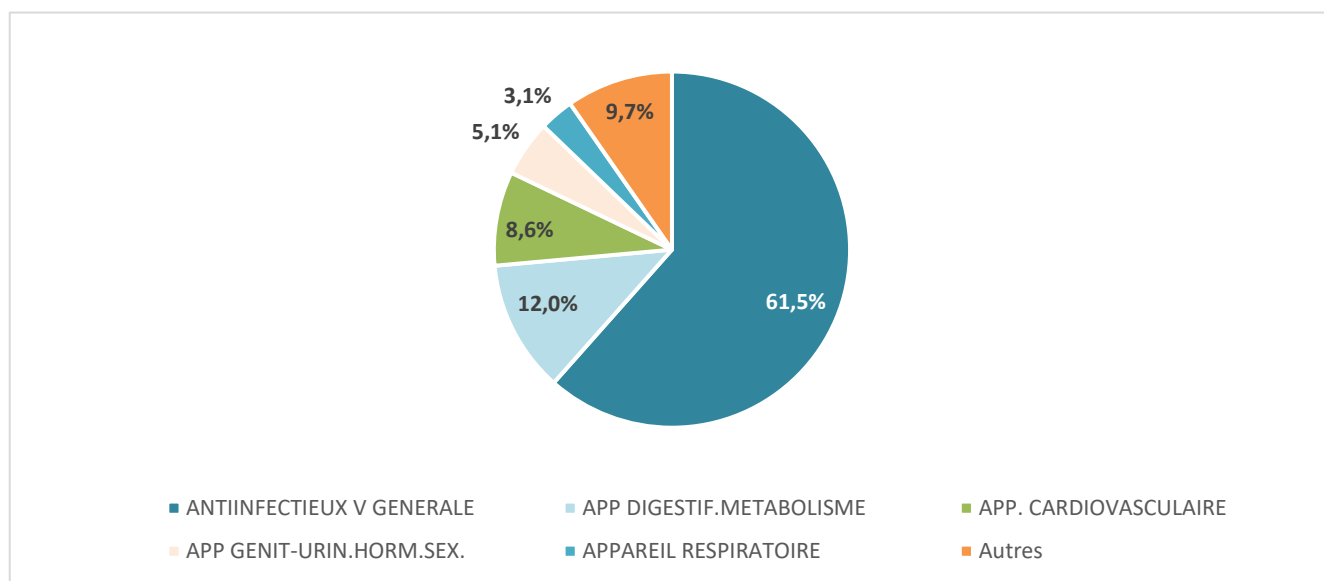
#### 1.1.2.1. Revenus

Les revenus ont augmenté de 20,1% en 2022 par rapport à 2021 après deux années successives de baisse. Cette croissance est engendrée principalement par l'augmentation des ventes sous licence (+23,5%), s et des ventes des médicaments génériques (+24,2%), et ce suite à :

- La reprise des ventes des antibiotiques post pandémie COVID 19
- Importants efforts commerciaux Adwya principalement pour la gamme générique

| KTND                                  | 2022    | 2021   | Var    | % Var  |
|---------------------------------------|---------|--------|--------|--------|
| Vente P. Finis officines sous licence | 59 204  | 47 936 | 11 268 | 23,5%  |
| Vente P. Finis officines générique A  | 51 261  | 41 275 | 9 986  | 24,2%  |
| Vente P. Finis hôpitaux               | 1 932   | 2 082  | -150   | -7,2%  |
| Vente P. Finis à l'export             | 667     | 2 951  | -2 284 | -77,4% |
| Façonnage                             | 849     | 660    | 189    | 28,6%  |
| Autres prestations de services        | 111     | 66     | 45     | 69,1%  |
| Total des Revenus                     | 114 024 | 94 969 | 19 055 | 20,1%  |

Les classes thérapeutiques Antiinfectieux, Appareil Digestif et Métabolisme et Appareil cardiovasculaire contribuent à hauteur de 82,1% au total chiffre d'affaires en 2022.



#### 1.1.2.2. Autres revenus

En 2022, Adwya a procédé à la liquidation d'anciens stocks qui arrivent à péremption et qui a eu pour résultat une variation de -18 843 KTND.

| KTND                               | 2022    | 2021  | Var     | % Var   |
|------------------------------------|---------|-------|---------|---------|
| Production stockée (ou destockage) | -18 843 | 5 656 | -24 499 | -433,2% |
| Autres produits d'exploitation     | 840     | 1 016 | -176    | -17,4%  |
| Total autres revenus               | -18 004 | 6 672 | -24 675 | -369,8% |

#### 1.1.2.3. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 2,0% en 2022 comparativement à 2021. L'évolution des différentes charges se présente comme suit :

| KTND                                       | 2022   | 2021   | Var    | % Var |
|--------------------------------------------|--------|--------|--------|-------|
| Achats des MP/AC consommés                 | 54 448 | 55 960 | -1 513 | -2,7% |
| Achats d'approvisionnements consommés      | 5 393  | 5 361  | 32     | 0,6%  |
| Charges de personnel                       | 15 106 | 14 078 | 1 028  | 7,3%  |
| Dotations aux amortissements et provisions | 6 740  | 6 960  | -219   | -3,2% |
| Autres charges d'exploitation              | 14 979 | 12 388 | 2 591  | 20,9% |
| Total des charges d'exploitation           | 96 666 | 94 747 | 1 919  | 2,0%  |



#### *1.1.2.4. Le Résultat d'exploitation (produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation)*

Le résultat d'exploitation s'établit à - 645 610 TND en 2022 contre 6 908 188 TND en 2021.

Malgré la croissance du chiffre d'affaires et la maîtrise des charges d'exploitation, la liquidation du stock a impacté négativement le résultat d'exploitation de la société.

#### *1.1.2.5. Résultat financier :*

Le résultat financier qui se calcule par la différence entre les charges financières nettes et les produits de placement, s'établit au 31 décembre 2022 à -6,3 Millions de dinars contre un résultat de -4,9 Millions de dinars en 2021, en conséquence notamment à la hausse des taux d'intérêt et à un recours plus important aux escomptes.

#### *1.1.2.6. Résultat net*

Le résultat net au titre de l'exercice 2022 est de -7 272,5 KTND contre 1 529 KTND en 2021.

## **1.2. Les indicateurs spécifiques**

Aucun indicateur spécifique n'est prévu par le Conseil du Marché Financier pour l'activité d'Adwya (industrie pharmaceutique).

## **1.3. Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à de l'établissement du rapport**

Les actions de la Société Adwya ont été retirées du Marché Principal de la BVMT et transférées au marché Hors Cote à partir du 5 janvier 2023.

#### 1.4. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

La stratégie future qu'adoptera la société consiste à améliorer la rentabilité des produits, rationaliser son portefeuille de produits pour une meilleure cohérence des gammes au niveau du Groupe Kilani et concentrer les efforts sur les produits rentables.

Cette stratégie s'articule autour de deux axes principaux ; la croissance via l'export ainsi que le développement accéléré de la production des génériques

Les prévisions pour l'année 2023 se présentent comme suit :

| TND                                            | Réalisation 2022  | Budget 2023        |
|------------------------------------------------|-------------------|--------------------|
| Revenus                                        | 113 103 514       | 124 708 670        |
| Etudes prestations de services                 | 920 144           | 1 183 476          |
| Autres Produits d'exploitation                 | 839 673           |                    |
| Production stockée ou déstockage               | -18 843 215       |                    |
| <b>Total revenus et autres produits</b>        | <b>96 020 116</b> | <b>125 892 146</b> |
| Achats                                         | 59 840 545        | 79 869 568         |
| Charges de Personnel                           | 15 105 961        | 17 591 186         |
| Dotations aux Amortissements et aux Provisions | 6 740 493         | 6 659 266          |
| Autres Charges d'exploitation                  | 14 978 726        | 12 543 428         |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                 | <b>-645 610</b>   | <b>9 228 698</b>   |
| Charges Financières Nettes                     | -6 541 200        | -6 787 624         |
| Produits de Placements                         | 116 181           |                    |
| Autres Gains Ordinaires                        | 125 291           |                    |
| Autres pertes                                  | -81 497           |                    |
| <b>Résultat avant impôt</b>                    | <b>-7 026 835</b> | <b>2 441 074</b>   |
| Impôt sur les bénéfices                        | -245 636          | -439 393           |
| <b>Résultat après impôt</b>                    | <b>-7 272 471</b> | <b>2 001 681</b>   |

#### 1.5. Activité en matière de recherche et développement

En 2022, Adwya a mis sur le marché 7 nouveaux produits afin de renforcer le portefeuille générique conformément à son plan. En 2022 Adwya a obtenu 5 nouvelles AMM.

#### 1.6. Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

Aucun changement de méthode n'a été effectué pour l'exercice 2022.

## 2. Participations

### 2.1. L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle

Aucune société n'est sous le contrôle d'ADWYA.

### 2.2. Les prises de participation ou les aliénations

Aucune opération rentrant dans ce cadre n'était réalisée courant 2022.

## 3. Actionnariat

### 3.1. La répartition du capital et les droits de vote

À la suite de l'augmentation de capital réalisée en 2018, ce dernier est porté à 21.528.000 de Dinars réparti en 21.528.000 actions de 1 Dinar chacune entièrement libérée.

La structure du capital social s'établit, au 31 décembre 2022 comme suit :

| Actionnaires                   | Nombre d'actions  | Capital en DT     | Capital en % |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|--------------|
| Laboratoires Teriak            | 8 967 658         | 8 967 658         | 41,7%        |
| Rafik KILANI                   | 4 304 897         | 4 304 897         | 20,0%        |
| Lassaad KILANI                 | 4 304 897         | 4 304 897         | 20,0%        |
| Kilani Holding Pharmaceuticals | 3 851 456         | 3 851 456         | 17,9%        |
| Autres                         | 99 092            | 99 092            | 0,5%         |
| <b>Total</b>                   | <b>21 528 000</b> | <b>21 528 000</b> | <b>100%</b>  |

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Chaque membre de la société a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limites aucunes. Tout actionnaire peut voter par correspondance par le biais d'une signature légalisée apposée sur le formulaire spécial préétabli par la société à cet effet et adressé à cette dernière par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.



### 3.2. Les conditions d'accès à l'assemblée générale

L'Assemblée Générale, représente l'universalité des actionnaires, elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les Actionnaires, même les absents ou incapables.

### 3.3. Le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération

Aucune opération de rachat des actions de la société pour son propre compte n'a été effectuée jusqu'à aujourd'hui (article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier).

## 4. Organes d'Administration et de Direction

### 4.1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration

Comme le stipule l'article 14 des statuts de Adwya :

« La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de douze membres au plus nommés par l'assemblée générale

Le conseil d'administration doit comporter au moins deux membres indépendants des actionnaires et un membre représentant les petits actionnaires au sens de la réglementation en vigueur. Le mandat des membres indépendants et du membre représentant les petits actionnaires peut être renouvelé une seule fois.

Les administrateurs doivent jouir de leurs droits civils et politiques et n'avoir subi aucune condamnation à une peine afflictive.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration. Cependant, elle est tenue de nommer un représentant permanent. Le mandat de représentant permanent d'une personne morale lui est conféré pour la durée du mandat de cette dernière, toute révocation du représentant permanent doit être notifiée sans délai par la personne morale administrateur à la société, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent, il en est de même, en cas de décès ou de démission du représentant permanent»

### 4.2. Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'Administration et de Direction

Comme le stipule l'article 17 des statuts de Adwya :



« Le conseil d'administration désigne pour une durée déterminée le directeur général de la société.

Le directeur général est révocable par le conseil d'administration. Sous réserve des pouvoirs attribués aux assemblées des actionnaires, au conseil d'administration et au président, le directeur général assure sous sa responsabilité, la direction de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Sous les mêmes réserves le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et ce, dans les limites de l'objet social.

Le directeur général est considéré comme commerçant pour l'application des dispositions du Code des Sociétés Commerciales.

En cas de faillite de la société, il est soumis aux déchéances attachées par la loi à la faillite.

Le directeur général est soumis à toutes les obligations et responsabilités mises à la charge des membres du conseil d'administration et de son président par le Code des Sociétés Commerciales à l'exception de celles prévues par le premier paragraphe du présent article.

Le conseil d'administration peut faire assister le directeur général, sur proposition de ce dernier, d'un ou plusieurs directeurs généraux adjoints.

En cas d'empêchement, le directeur général peut déléguer tout ou partie de ses attributions à un directeur général adjoint.

Cette délégation, renouvelable, est toujours donnée pour une durée limitée. A défaut d'un Directeur Général Adjoint auquel le Directeur Général peut déléguer tout ou partie de ses attributions en cas d'empêchement ou si le Directeur Général se trouve dans l'incapacité d'effectuer cette délégation, le conseil d'administration peut y procéder d'office »

## 5. Rôle du Conseil d'Administration et de la Direction Générale

### 5.1. Le conseil d'Administration

Suite à la réalisation de l'Offre Publique d'Achat sur les actions Adwya par le Groupe Kilani, le Conseil d'Administration du 21 juin 2022 a coopté les membres suivants :

| Administrateurs   | Représentant | Mandat                                                         |
|-------------------|--------------|----------------------------------------------------------------|
| Mme Sara Masmoudi | Elle-même    | Cooptée jusqu'à la Tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2022 |
| Mr Sami Ben Ayed  | Lui-même     | Coopté jusqu'à la Tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2022  |
| Mme Hager Elloumi | Elle-même    | Cooptée jusqu'à la Tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2022 |

Le Conseil d'Administration a trois rôles principaux d'orientation, de conseil et de contrôle de la gestion de l'entreprise. Trois tâches qui vont l'amener à

- Garantir la fiabilité des comptes et de toute l'information financière,
- Nommer les dirigeants exécutifs, évaluer leur travail et fixer leur rémunération,
- Préparer la transmission des pouvoirs lorsqu'il y a un changement de direction.

## 5.2. La Direction Générale

Sous réserve des pouvoirs attribués aux assemblées des actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assure sous sa responsabilité, la direction de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Sous les mêmes réserves le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et ce dans les limites de l'objet social.

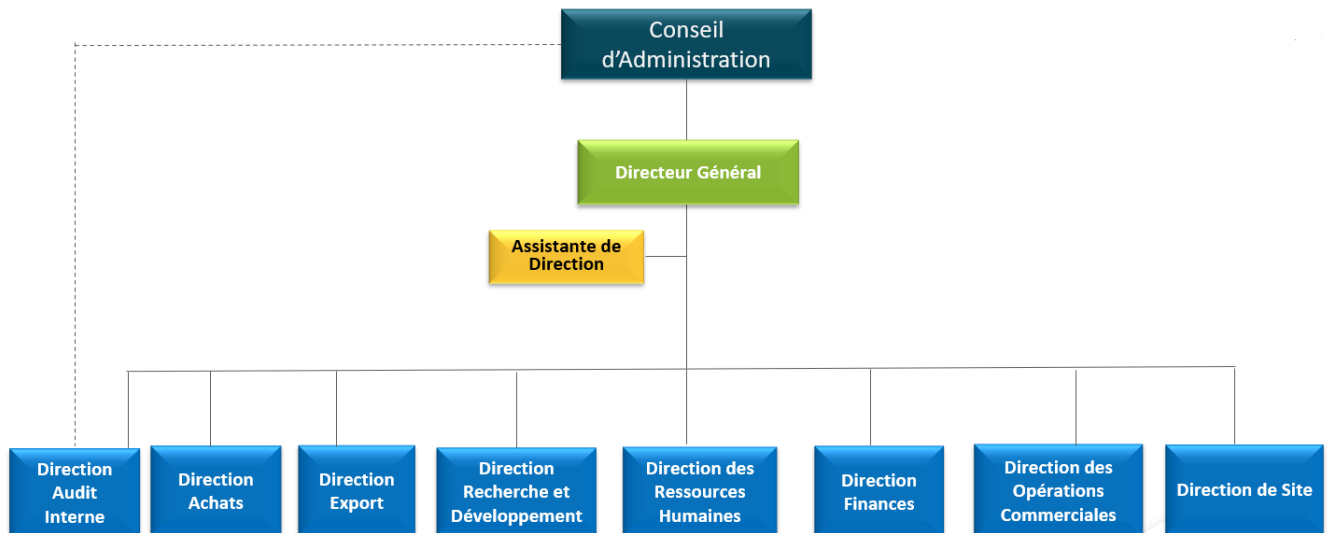
## 6. Comités spéciaux

Le comité Achat a été créé en vertu d'une décision du conseil d'administration réuni le 30 mars 2016, avec pour mission :

- La validation des cahiers des charges des clauses administratives, particulières et des spécifications techniques
- L'ouverture des plis des consultations
- La classification des offres en se référant aux analyses financières, techniques et qualitatives des soumissions
- Ordonner la conclusion des marchés avec les fournisseurs ou les prestataires de service
- Autorisation des commandes dont le montant est supérieur aux seuils autorisés

## 7. Organigramme

L'organigramme au 31/12/2022 se présente comme suit :



## 8. Le Titre en Bourse

Les actions de la Société Adwya ont fait l'objet d'une Offre Publique d'achat et d'une Offre Publique de retrait. L'offre Publique de Retrait a été clôturée le 30 décembre 2022.

Les actions de la Société Adwya ont été retirées du Marché Principal de la BVMT et transférés au marché Hors Cote à partir du 5 janvier 2023.

## 9. Affectation des Résultats

### 10. Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.

Il n'existe pas d'affectations statutaires spécifiques des Résultats mis à part les attributions décidées par les AGO aux Administrateurs.

Sur les bénéfices nets ainsi établis à chaque inventaire, il est prélevé dans l'ordre ci-après :

- 5% pour constituer le fond de réserve légal, prélèvement qui cesse d'être obligatoire lorsque le dit fond aura atteint le dixième du capital
- Toute somme que l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter à des fonds de réserves, report à nouveau.
- Le reliquat sera reparti aux Actionnaires à titre de Dividendes

## 7.2 Le tableau d'évolution des capitaux propres au titre des derniers exercices comptables

Le tableau suivant présente l'évolution des capitaux propres au cours des cinq derniers exercices :

| KTND                               | 2018   | 2019   | 2020   | 2021   | 2022   |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Capital social                     | 21 528 | 21 528 | 21 528 | 21 528 | 21 528 |
| Réserves légales                   | 2 059  | 2 153  | 2 153  | 2 153  | 2 153  |
| Réserves ordinaires                | 12 107 | 12 984 | 14 531 | 13 981 | 13 788 |
| Résultat de l'exercice             | 3 123  | 1 548  | 1 603  | 1 529  | -7 272 |
| Subvention d'Investissement        | 186    | 124    | 74     | 41     | 18     |
| Capitaux propres avant affectation | 39 003 | 38 337 | 39 889 | 39 232 | 30 215 |

## 11. Contrôle des comptes

### 11.1. L'audit interne

Conformément aux dispositions de l'article 256 bis du CSC un comité permanent d'audit a été créé depuis le 13 juillet 2007 conformément aux dispositions régissant les Sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la Société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination du ou des Commissaires aux Comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

### 11.2. L'audit externe

Selon le PV de l'AGO tenue en date du 24 Mai 2022, les actionnaires ont décidé de renouveler en qualité de Commissaire aux Comptes, Société Mourad Guellaty & Cie, pour un mandat de 3 ans qui prendra fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale des actionnaires, statuant sur l'exercice 2024.



### 11.3. Éléments sur le contrôle interne

Concernant ce volet, il convient de signaler que la plupart des commentaires formulés par le Commissaire Aux Comptes en 2021 ont été traités par la société. Les remarques qui demeurent font l'objet d'un plan d'action au titre de l'exercice 2023.